

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉCISIONS**

Année 2022

Décision du 3 octobre 2022

10.2022-02	ADMINISTRATION GENERALE Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable pour l'acquisition d'un véhicule
-------------------	--

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU les articles L.2123-1 et R.2123-1-1 du Code de la commande publique,

VU la délibération n°22.02.2022-17 du Conseil communautaire en date du 22 février 2022 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant que la société Pluchon, sise 31 Route de Clisson 44190 Saint-Lumine de Clisson, dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : d'approuver l'acquisition d'un véhicule Renault Express Van Confort TCE 100 équipé bio éthanol, avec la société Pluchon, sise 31 Route de Clisson 44190 Saint-Lumine de Clisson, pour un montant de 17 842,50€ H.T. soit 21 411,00 € T.T.C. Il est précisé que ce prix comprend les frais relatifs à l'immatriculation des véhicules.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le Président,
Jean-Guy Cornu

Publication sur le site
internet le : 12/10/2022